



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Villa Gregam –Creation d’un centre culturel ephémère
Nom du Porteur de projet	Commune de Grand champs
Structure Juridique du Porteur de projet	commune
Nom du GAL	GAL Entente du Pays de vannes

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d’une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d’excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	26 610€
Montant FEADER	15 807€
Nom des cofinanceurs	Autofinancement public

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

La commune de Grand-Champ est une commune rurale de 5385 habitants. A Grand-Champ, il y a une volonté forte de la part des élus de développer l'accès à la culture en milieu rural. Après un premier projet réussi qui consistait à créer un mur libre pour l'expression artistique, la municipalité a décidé cette de créer un lieu à part entière, dédié à la culture sous toutes ses formes : un centre culturel éphémère. Ici, les habitants pourront venir s'initier, se perfectionner ou découvrir diverses pratiques artistiques (musique, peinture, sculpture...) et les artistes du territoire trouveront un appui leur permettant de réaliser et d'exposer leurs œuvres. Une quinzaine d'artistes du territoire (appartenant à des collectifs ou des associations) ont donc répondu présents pour appuyer la démarche de la municipalité : elle met gratuitement à disposition des bâtiments voués à destruction à l'horizon 2021 qu'elle réhabilite sommairement. Les associations, quant à elles, se chargent d'animer l'endroit (événements, expositions, concerts,...). Il s'agira donc d'un centre culturel éphémère.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

La "Villa Gregam", le centre culturel éphémère de Grand-Champ sera un lieu ouvert à tous. Destiné à découvrir, à s'initier et à se perfectionner à des pratiques artistiques et culturelles diverses, ce lieu permettra avant tout de créer du lien social et de s'appropriier l'espace public. Le projet vise à animer le cœur de bourg de la commune de Grand Champ, en mettant en oeuvre un concept original et dynamique. Le site dispose d'un vaste espace extérieur de 3.000m² environ, réparti en deux parcelles.

Un espace incubateur de projets artistiques, ouvert sur l'extérieur et permettant de tisser de nouvelles formes de liens entre artistes et habitants.

Des réunions seront organisées régulièrement (une par mois pour commencer) afin de veiller collectivement à la bonne évolution du projet, envisager de nouvelles perspectives en terme d'organisation ou de fonctionnement.

Les espaces extérieurs du centre culturel (jardins) seront accessibles à tout moment depuis la rue principale de la commune. Les usagers pourront s'y promener, s'y détendre, s'y arrêter (mobilier en bois : tables, bancs, transats...), découvrir des installations artistiques, s'exprimer (murs libres), s'abriter sous le grand hangar qui accueillera des expositions... Ce jardin doit devenir un lieu de rencontre intergénérationnel où habitants et artistes se côtoieront. Dans le second jardin (qui communique directement avec le premier) un cinéma de plein air sera installé pour permettre aux habitants de profiter régulièrement de projections variées.

Concernant les bâtiments, 3 endroits seront réhabilités : Au N°7, un atelier partagé pourra accueillir les artistes à la recherche d'un local pour pratiquer leur art. 6 ateliers seront délimités, à la disposition de tous (sur réservation) et équipés pour toutes sortes de pratiques (la sculpture, la peinture,...). Les artistes pourront réaliser leur travail dans les meilleures conditions et pourront également dispenser des ateliers de perfectionnement ou d'initiation aux habitants.

Au N°13, un studio d'enregistrement et de production musicale sera installé pour permettre aux musiciens du territoire de venir s'entraîner et même enregistrer. Des ateliers de MAO (musique assistée par ordinateur), d'écriture, des cours de chants seront dispensés pour permettre à tous de découvrir les dessous de la musique. Un projet de web-radio est même en train de germer.

L'accueil se fera dans le bâtiment situé au N°9. On y retrouvera un bureau d'accueil et des ordinateurs en libre service (espace de coworking) pour les graphistes notamment.

Ce lieu s'adresse à tous, les jeunes comme les seniors, les artistes comme les non artistes, les professionnels comme les débutants. Il a pour vocation de créer du lien social, de faciliter l'accès à la culture à un plus grand nombre et de soutenir les pratiques artistiques du territoire. La municipalité de Grand-Champ met à disposition des associations culturelles du territoire des bâtiments leur permettant de pratiquer leurs activités dans les meilleures conditions.

En réhabilitant des bâtiments abandonnés voués à la destruction d'ici 5 ans environ (pour un programme immobilier), elle réalise une opération bénéfique à tout point de vue : elle redonne une seconde vie à ces bâtiments (ancienne menuiserie et logements d'habitation), permet d'éviter une friche en cœur de bourg (dangerosité du lieu dû au délabrement avancé des bâtiments, entretien des espaces verts...), soutient la culture et la création artistique sur le territoire, crée un lieu de rencontre intergénérationnel et artistique ouvert à tous, facilite l'accès à la culture pour ses habitants, propose une structure d'appui aux associations culturelles du territoire pour pratiquer leurs activités et enfin permet de gagner en notoriété. En échange de cette mise à disposition gratuite de ce lieu, les associations culturelles du territoire se devront d'en assurer l'animation. Il est donc prévu qu'elles accueillent le public régulièrement (jours de permanence à définir), qu'elles dispensent des ateliers d'initiation ou

de perfectionnement, qu'elles organisent des rencontres (débats/échanges), des événements divers : concerts, expositions.
Elles feront du centre culturel éphémère de Grand-Champ un lieu phare de la culture morbihannaise où les artistes et le public se retrouveront régulièrement pour partager des moments conviviaux.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

L'objectif de ce projet est de faciliter l'accès des habitants à la culture et de permettre aux associations culturelles et artistes du territoire de trouver une structure d'appui pour réaliser leurs activités.

Le centre culturel éphémère permettra ainsi à ce type de projet et à la commune de rayonner à tout point de vue sur un large territoire.

Il répond à une importante stratégie du programme Leader du GAL Pays de vannes qui a pour la première fois en 3 générations de programme dédié une fiche action à la culture avec des projets non ponctuels vecteur de dynamisme, d'attractivité et d'économie locale. Il réponds à la question de la dynamisation des cœur de bourg et la valorisation de friches en testant des formes d'aménagements impliquant fortement la population locale.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET



Plusieurs videos presentent le projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=BgPVyjUDpRo>

<https://www.youtube.com/watch?v=G8Z5RknwGmI>

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage